

VOTONS POUR UNE AUTRE | UNE AUTRE UNIVERSITÉ | SOCIÉTÉ



Élections du 1^{er} - 8 décembre 2022 pour les représentants du personnel au Comité social d'administration de l'Université de Franche-Comté

- **Le CSA remplace le CT, une commission du CSA remplace le CHSCT**

Le Comité Social d'Administration (CSA), c'est la traduction, pour la fonction publique, des ordonnances Macron qui ont modifié le code du travail en 2017. Il va remplacer le comité technique (CT).

Au sein du CSA sera désignée une Formation spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (F3SCT) qui remplacera le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

Pour nous toutes et tous, c'est une grave régression. Là où il y avait deux instances avec une dizaine de représentant·es (+ leurs suppléant·es) chacune, il n'y en aura plus qu'une de 10 élu·es. Le CSA ne se réunira plus que deux fois par an, sauf si la moitié des membres en fait la demande.

- **Nos revendications**

Conditions de travail : Nous demandons le recrutement à hauteur des besoins dans tous les services pour mettre fin à la surcharge de travail généralisée. Nous défendons des conditions de travail dignes (mobilité, qualité des bâtiments, conditions sanitaires...) en adéquation avec les enjeux climatiques. Nous demandons la prise en charge du jour de carence par l'université.

Traitements et salaires : Nous défendons une augmentation générale des traitements et salaires permettant de compenser a minima les pertes depuis plus de 10 ans. Nous défendons une refonte des grilles (titulaires et contractuel·les) garantissant les augmentations les plus fortes pour les rémunérations les plus faibles.

Droits des précaires : Nous revendiquons la titularisation des contractuels et contractuelles qui le désirent. À défaut pour les CDD, leur CDIisation avec les mêmes droits de rémunération, de primes, de progression, de congé et d'ancienneté que les titulaires.

Égalité de traitement entre femmes et hommes : À l'UFC, il y a 70% de femmes parmi les catégorie C tandis que les professeurs d'université parvenus à la classe exceptionnelle sont à presque 90% des hommes. Nous exigeons une réelle politique en faveur de l'égalité femme-homme.

Primes : Nous dénonçons le système de primes aux mérites et luttons contre les inégalités qui s'aggravent de ce fait. À défaut de pouvoir supprimer le système de primes, nous revendiquons un pot commun des primes et une répartition proportionnellement inverse aux rémunérations (contractuel·les compris).

Promotion et évaluation : Nous dénonçons les évaluations infantilisantes des collègues de tous statuts, des BIATSS aux EC. Pour toutes et tous, les changements de grade doivent être

automatiques, les autres promotions doivent être liées à des critères objectifs, notamment l'ancienneté.

Recherche : Nous dénonçons la baisse des moyens et leur attribution sur des critères de « performance ». Il faut assurer à tous les laboratoires des moyens financiers pérennes et un recrutement de personnels permanents à hauteur des besoins.

Doctorant-es : Nous défendons une refonte du contrat doctoral garantissant l'égalité et l'indépendance des doctorantes et doctorants, qui doivent particulièrement être protégé-es face aux risques d'isolement et d'abus de pouvoir.

• Les différences de SUD Éducation

Voter SUD, c'est s'assurer d'avoir des élu.e.s qui défendent les collègues, quelle que soit leur catégorie. Lors du dernier mandat, nous avons agi pour la défense des intérêts collectifs des personnels de l'UFC : droits des contractuel·les, cadre du travail durant la pandémie, respect de l'accord-cadre sur le télétravail, visites et enquêtes du CHSCT...

Voter SUD, c'est permettre à un syndicat, actif dans toutes les composantes, de conserver ses droits syndicaux pour continuer ses actions engagées depuis plusieurs années aux côtés de nombreux collègues.

Les élu·es SUD seront présent·es au CSA pour porter les revendications des personnels et informer les collègues des débats qui y ont lieu.

• Notre liste

1. Catherine Sabot, adjointe administrative contractuelle, UFR Santé	2. Marie-Noëlle Toitot, PRCE, CLA
3. Yohan Sahraoui, MCF, UFR SLHS	4. Thierry Bachetti, ATRF, UFR STAPS
5. Myriam Schoen, ATRF, UFR SLHS	6. Nathalie Thamin, MCF, UFR SLHS
7. Philippe Henry, MCF, UFR ST	8. Yann Gormond, ATRF, UFR Santé
9. Ghislaine Foltête, IGE, UFR STAPS	10. Sophie Mariani-Rousset, MCF, UFR SLHS
11. Vincent Lebrou, MCF, UFR SJEPG	12. Patrice Baumann, ATRF, CLA
13. Cécile Tannier, DR CNRS, Théma	14. Francine Beissel, enseignante contractuelle, CLA
15. Samuel Mourot, TCH, imprimerie centrale	16. Michel Savaric, MCF, UFR SLHS
17. Jessica Vicaire, ADJAENES, SeFoC'AI	18. Isabelle Huré, MCF, UFR SLHS
19. Philippe Bredin, assistant ingénieur contractuel, UFR SLHS	20. Stefan Neuwirth, MCF, UFR ST

